



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/STATCOM/2/23

février 2008

FRANÇAIS

NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Première réunion de la Commission africaine  
de statistique (StatCom-Afrique I)

Addis-Abeba (Éthiopie)  
21-23 janvier 2008

# Rapport de la première réunion de la Commission africaine de statistique

## Table des matières

Sommaire .....	vi
A. Participation .....	1
B. Séance d'ouverture .....	2
Déclarations liminaires .....	2
Allocution du Directeur du Centre africain pour la statistique (CAS).....	2
Allocution de l'Économiste en chef de la BAD .....	3
Allocution de bienvenue du Secrétaire exécutif de la CEA.....	3
Discours liminaire: “Système statistique mondial et rôle des commissions statistiques” .....	4
C. Cérémonie de remise de prix .....	5
Allocution de M. Julien Amegandjin.....	5
Allocution de M. Oladejo Ajayi.....	5
Allocution de M. Lamine Diop.....	6
Allocution de M. Pali Lahohla.....	7
D. Première séance plénière.....	7
Élection du Bureau.....	7
Ordre du jour et organisation des travaux.....	8
Buts et objectifs de StatCom-Afrique .....	9
Questions clefs: .....	9
Visualiser le développement mondial.....	10
E. Deuxième séance plénière.....	10
Comité africain de coordination des statistiques.....	10
Recensements de la population et de l’habitat .....	11
Associations statistiques nationales .....	11
F. Troisième séance plénière: Rapports sur différents thèmes.....	12
Suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).....	12
Programme de comparaison internationale pour l’Afrique (PCI-Afrique).....	13
Mise en œuvre du Cadre régional stratégique de référence.....	13
G. Quatrième Séance plénière: Statistiques économiques de base et comptabilité nationale .....	14
Sources de données administratives.....	14
Registres de commerce au sein de l’UEMOA et expérience sénégalaise.....	14
Statistiques environnementales.....	15
Les statistiques de l’emploi.....	16
H. Séances en groupes .....	17

I.	Cinquième Séance plénière: Rapports des groupes de travail .....	17
J.	Sixième Séance plénière: Principales manifestations à venir et questions liées aux programmes .....	17
	Principales manifestations: .....	17
	Questions liées aux programmes: .....	18
	Ordre du jour et dates de la deuxième session de StatCom-Afrique .....	18
K.	Séance de clôture: Principales conclusions et recommandations .....	18
	Rapport du groupe de travail sur la comptabilité nationale.....	26

### **Annexes: Rapports des groupes de travail**

- I. Rapport du groupe de travail sur le suivi des OMD
- II. Rapport du groupe de travail sur le secteur informel
- III. Rapport du groupe de travail sur la comptabilité nationale
- IV. Rapport du groupe de travail sur la gestion de des données
- V. Rapport du groupe de travail sur la formation statistique
- VI. Rapport sur les statistiques ventilées par sexe

## Abréviations et acronymes

<b>PAAA</b>	Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90
<b>ACBF</b>	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
<b>AFRISTAT</b>	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BNS</b>	Bureaux nationaux de statistique
<b>CSRR</b>	Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique
<b>CAS</b>	Centre africain pour la statistique
<b>CACS</b>	Comité africain de coordination des statistiques
<b>CCNU</b>	Centre de conférences des Nations Unies
<b>CEA</b>	Commission économique pour l'Afrique
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CER</b>	Communauté économique régionale
<b>CESD</b>	Centre européen de formation des statisticiens-économistes des pays en voie de développement
<b>CIST</b>	Conférence internationale des statisticiens du travail
<b>CODI</b>	Comité de l'information pour le développement
<b>COMESA</b>	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
<b>CUA</b>	Commission de l'Union africaine
<b>ENSEA</b>	École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée
<b>FASDEV</b>	Forum pour le développement de la statistique en Afrique
<b>IFORD</b>	Institut régional de formation et de recherche démographiques
<b>IIS</b>	Institut international de statistique
<b>INS</b>	Institut national de la statistique
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>INWENT</b>	Internationale Weiterbildung und Entwicklung (Fondation allemande pour le renforcement des capacités et le développement international)
<b>IPC</b>	Indice des prix à la consommation
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OIT</b>	Organisation internationale du Travail
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le développement
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PADEM</b>	Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages
<b>PARIS 21</b>	Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI <sup>e</sup> siècle
<b>PCI-Afrique</b>	Programme de comparaison internationale pour l'Afrique
<b>PFSA</b>	Programme de formation statistique pour l'Afrique
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>SADC</b>	Communauté de développement de l'Afrique australe
<b>SADS</b>	Symposium africain sur le développement de la statistique
<b>SCN</b>	Système de comptabilité nationale
<b>SNDS</b>	Stratégie nationale de développement de la statistique

<b>SSN</b>	Systeme statistique national
<b>StatCom-Afrique</b>	Commission africaine de statistique
<b>SYSCOA</b>	Systeme comptable ouest-african
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest-africaine

## Sommaire

Le Centre africain pour la statistique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a organisé, du 21 au 23 janvier 2008 au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba (Éthiopie), la première réunion de la Commission africaine de statistique (StatCom-Afrique 1) sur le thème: «Intensifier le développement de la statistique en Afrique».

StatCom-Afrique est l'organe subsidiaire de la CEA chargé de son sous-programme statistique (Sous-programme 9). Suite au repositionnement de la CEA en août 2006, la Division de la statistique a été rétablie sous la dénomination de Centre africain pour la statistique (CAS). Il était dès lors impératif de mettre en place un nouvel organe subsidiaire chargé spécialement des statistiques et du développement de la statistique sur le continent. À sa dernière session tenue à Addis-Abeba les 2 et 3 avril 2007, la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA, a approuvé la création de StatCom – Afrique, qui est le nouvel organe subsidiaire chargé de la statistique. StatCom-Afrique devrait servir de cadre des discussions et décisions concernant tous les aspects du développement de la statistique intéressant les États membres, dans le respect des politiques et procédures de l'ONU et sous la supervision générale de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique.

La réunion a permis aux participants (pays, organisations sous-régionales, régionales et internationales et partenaires de développement) de faire le point des efforts en cours dans le domaine de la statistique et d'échanger des données d'expérience et des pratiques optimales en matière de développement de la statistique sur le continent.

Parmi les principaux points à l'ordre du jour de la réunion inaugurale de StatCom-Afrique figuraient le lancement officiel de la Commission de statistique et la mise en place, au regard des besoins prioritaires de développement de la statistique sur le continent, d'un bureau dynamique et de plusieurs groupes de travail chargés des questions suivantes:

- a) Indicateurs de développement;
- b) Secteur informel;
- c) Comptabilité nationale;
- d) Gestion des données;
- e) Formation statistique ;
- f) Enfin, statistiques ventilées par sexe.

Au cours de la session, le Centre africain pour la statistique (CAS) a organisé une cérémonie de remise de prix au nom de la communauté statistique africaine. Cinq statisticiens ont été primés pour le travail remarquable qu'ils ont accompli en Afrique.

Les participants à la réunion ont fait d'importantes recommandations et appelé les pays africains à intégrer les statistiques dans les processus nationaux de planification et de budgétisation, en veillant à ce que les activités statistiques soient adéquatement financées et considérées davantage comme un élément clef, et non pas accessoire, du processus de développement. Ils ont par ailleurs invité les partenaires de développement à fournir une assistance technique et financière durable pour la collecte,

le traitement, l'analyse et l'utilisation de données, en particulier les données indispensables au suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

StatCom-Afrique se réunira tous les deux ans, mais ses groupes de travail se retrouveront au moins une fois par an pour suivre les progrès accomplis et prendre des décisions stratégiques concernant les activités statistiques en Afrique. La prochaine réunion de StatCom-Afrique se tiendra du 18 au 22 janvier 2010 à Addis-Abeba (Éthiopie).





## **A. Participation**

1. La Commission africaine de statistique (StatCom–Afrique) a tenu sa première réunion au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba du 21 au 23 janvier 2008.

### **États membres:**

2. Les représentants des 42 États membres de la CEA indiqués ci-après ont assisté à la réunion: Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maroc, Maurice, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

3. Les délégations de pays étaient essentiellement composées de chefs des bureaux statistiques nationaux, des conseils statistiques nationaux et des services chargés des stratégies de réduction de la pauvreté.

### **Observateurs**

4. Ont également assisté à la réunion des observateurs des États non africains ainsi que des organisations et institutions internationales, régionales, sous-régionales et nationales qui sont indiqués ci-après:

5. États non africains: Canada (Agence canadienne de développement international), Allemagne (InWent), France (Institut national de statistiques et d'études économiques (INSEE) et Ministère des affaires étrangères), Mexique (Bureau national de statistique), Russie et Royaume-Uni (Département britannique du développement international - DFID).

6. Organisations et institutions internationales, régionales et sous-régionales: Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21), Banque mondiale, EUROSTAT, Banque africaine de développement (BAD), Union africaine (UA), Banque islamique de développement (BID), Google.org, Ibrahim Index of African Governance, Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

7. Instituts de formation : Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), Institute of Statistics and Applied Economics (ISAE) de l'Université Makerere, École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) et Université John Hopkins.

8. Associations statistiques: Association des statisticiens du Cameroun (Cameroun), Ethiopian Statistical Association (Éthiopie), Association des statisticiens du Gabon (Gabon), Ghana Statistical Association (Ghana), Statistical Association (Malawi), Association sénégalaise pour la statistique (Sénégal), South African Statistical Association (Afrique du Sud), Tanzania Statistical Association (Tanzanie), Association des statisticiens et démographes (Togo) et Uganda Statistical Society (Ouganda).

9. Bureaux des Nations Unies: Division de statistique de l'ONU, Bureau sous-régional du BIT pour l'Afrique de l'Est, Bureau de liaison du Programme alimentaire mondial (PAM) auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique et Organisation internationale du Travail (OIT).

10. Autres participants: Lauréats du Prix africain de statistique, consultants internationaux en statistique et diverses personnalités éminentes.

## **B. Séance d'ouverture**

### **Déclarations liminaires**

11. Le Président du dernier Bureau du Sous-Comité de la statistique ayant participé à la cinquième réunion du Comité de l'information pour le développement (CODI V), le Directeur du Bureau national de statistique du Sénégal, a ouvert la première réunion de StatCom, en remerciant les participants d'avoir répondu favorablement à l'invitation de la CEA. Des allocutions ont été prononcées également par le Directeur du Centre africain pour la statistique (CAS), par l'Économiste en chef de la Banque africaine de développement (BAD) et par le Secrétaire exécutif de la CEA. Le Président de la Commission de statistique de l'ONU a prononcé le discours liminaire.

### **Allocution du Directeur du Centre africain pour la statistique (CAS)**

12. M. Ben Kiregyera, Directeur du Centre africain pour la statistique (CAS) a prononcé une allocution. Il a remercié M. Abdoulie Janneh, Secrétaire exécutif de la CEA, pour son rôle éminent dans la réforme de la fonction statistique au sein de la Commission. Il a indiqué deux raisons de se réjouir de la réunion: l'occasion donnée à la communauté statistique de célébrer non seulement les 50 ans de la CEA au service de la statistique en Afrique, mais aussi la création de StatCom-Afrique, l'organe subsidiaire ayant la responsabilité générale de promouvoir les statistiques et le développement de la statistique en Afrique.

13. Le Directeur du CAS a souligné que la première réunion de StatCom–Afrique avait rassemblé des délégués représentant 42 pays d'Afrique. Comme il est de coutume dans ce type de réunions, tous les directeurs de bureau de statistique en Afrique ont été invités à participer. Ont aussi été invitées des personnes ayant joué un rôle important dans le développement de la statistique sur le continent: présidents d'offices statistiques et d'associations statistiques nationales, administrateurs de services de lutte contre la pauvreté, directeurs de centres régionaux de formation statistique, chefs de communautés

économiques régionales et membres du comité de rédaction du Journal statistique africain. Le Directeur du CAS a également salué la participation du Président de la Commission de statistique de l'ONU, ainsi que celle de plusieurs représentants de haut niveau des partenaires de développement.

14. M. Kiregyera a remercié les partenaires ayant aidé à l'organisation de StatCom –Afrique, que sont: la BAD, la Division de statistique de l'ONU, la Banque mondiale, le Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21), INWENT, Coopération française, Organisation internationale du Travail (OIT), Google, AFRISTAT et Statistics South Africa.

### **Allocution de l'Économiste en chef de la BAD**

15. Le Directeur du Département de la statistique de la Banque africaine de développement (BAD) a lu une allocution au nom de l'Économiste en chef de la Banque. Il a souligné la demande croissante de statistiques aux niveaux national, régional et international, la nécessité d'une plus grande responsabilisation des pouvoirs publics et le caractère central de l'information statistique dans la lutte mondiale contre la pauvreté: autant d'opportunités que de défis pour la communauté statistique. Tout en reconnaissant les efforts déployés par les pays pour améliorer leur système statistique, l'orateur a indiqué que beaucoup restait encore à faire. Il a invité les pays à faire des stratégies nationales de développement de la statistique la voie à suivre et exhorté les gouvernements à allouer des fonds suffisants à l'activité statistique. Il a assuré les participants du soutien sans réserve de la BAD à StatCom-Afrique et de sa détermination à œuvrer avec les pays et leurs partenaires au développement de la statistique sur le continent, notamment en augmentant l'appui financier pour ce faire.

### **Allocution de bienvenue du Secrétaire exécutif de la CEA**

16. Souhaitant la bienvenue aux participants, le Secrétaire exécutif de la CEA a qualifié la création du CAS et la tenue de cette première réunion de StatCom-Afrique de couronnement d'un long processus visant à réorganiser la fonction statistique au sein de la Commission. Il a indiqué que depuis 1958 la CEA avait disposé d'une Division de statistique, pour aider les pays à faire face à leurs besoins en matière de statistiques. Dans les années 70 et 80, la Division avait apporté son appui aux pays dans plusieurs domaines de la statistique, leur permettant ainsi d'obtenir de nombreux résultats remarquables. À partir de la fin des années 80, en raison d'un rapide déclin du soutien financier apporté à la statistique, les pays avaient eu du mal à participer aux activités statistiques internationales. Parallèlement, un déclin de l'activité statistique et des produits statistiques avait été observé à la CEA. De nombreuses organisations avaient exprimé leur préoccupation concernant cette situation, dont, a indiqué en particulier le Secrétaire exécutif, le Ministère sud-africain des finances s'était fait l'écho.

17. Avec la mise en place du CAS et de la structure intergouvernementale de StatCom–Afrique, la CEA était désormais à même de jouer un rôle clef pour appuyer le développement de la statistique tant au niveau national qu'international. En outre, des changements institutionnels significatifs étaient intervenus dans d'autres organisations régionales: c'est ainsi que la structure chargée de la statistique à la BAD avait été élevée au rang de Division, et qu'un groupe de statistique avait été créé au sein de la Commission de l'Union africaine (CUA).

18. Le Secrétaire exécutif a noté que le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique, récemment adopté, permettrait aux pays africains d'améliorer significativement leurs statistiques d'ici à l'an 2010, l'année de l'examen à mi-parcours du

Cadre. Il convenait d'éviter les doubles emplois et d'améliorer la coordination entre les différents partenaires de développement. À cet égard, le Secrétaire exécutif s'est dit heureux de noter que les représentants des principales institutions concernées s'étaient réunis à Tunis en septembre 2007 pour examiner la coordination des activités de renforcement des capacités statistiques en Afrique. Un des résultats notables de cette réunion avait été la conclusion d'un accord entre la CEA et la BAD pour la publication conjointe d'un annuaire statistique de l'Afrique.

19. Enfin, le Secrétaire exécutif s'est félicité de la contribution apportée par les partenaires et a remercié l'ensemble des participants, et en particulier M. Ben Kiregyera pour son rôle dans le développement de la statistique.

### **Discours liminaire: "Système statistique mondial et rôle des commissions statistiques"**

20. M. Gilberto Cavillo, Président de la Commission de statistique de l'ONU, a prononcé un discours liminaire sur le système statistique mondial et le rôle des commissions de statistique. Il a informé les participants qu'il travaillait depuis deux ans à la Commission de statistique de l'ONU et à la Commission latino-américaine de statistique. Il a félicité les pays africains d'avoir créé StatCom-Afrique et les a assuré du soutien des autres commissions de statistique. Il a transmis la promesse de soutien et les salutations de M. Paul Cheung, Directeur de la Division de statistique de l'ONU.

21. M. Gilberto a ensuite donné un bref aperçu des commissions régionales de statistique et souligné les principaux défis à relever. Il y a eu ces dernières années, a-t-il indiqué, une nette croissance de la demande mondiale de statistiques, due en partie à des problèmes comme le changement climatique et l'épidémie de VIH/sida. Il a souligné que la Commission de statistique de l'ONU avait été créée en 1947 et s'était vu assigner les quatre principaux objectifs suivants: a) élaborer des normes et des méthodes d'établissement de statistiques officielles; b) compiler les agrégations de statistiques nationales; c) renforcer les systèmes nationaux de statistique des États Membres; d) enfin, coordonner les activités du système mondial de statistique.

22. L'intervenant a cité, parmi les changements récents, d'une part, la primauté accordée aux débats relatifs au renforcement des capacités statistiques sur ceux concernant les indicateurs et, d'autre part, un nouvel intérêt pour la coopération entre les partenaires de développement. Il a par ailleurs décrit les activités de deux organisations régionales, à savoir la Conférence des statisticiens européens, qui bénéficie du soutien de la Commission économique pour l'Europe et se réunit tous les ans et la Conférence statistique des Amériques, qu'appuie la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et qui se réunit tous les deux ans.

23. M. Cavillo a examiné quelques-uns des défis qui attendent la nouvelle StatCom-Afrique. Au niveau des pays, il faudrait renforcer la coopération régionale. Il pourrait aussi s'avérer nécessaire de mettre en place de nouveaux groupes de travail chargés de questions particulières. L'orateur a estimé indispensable que le Secrétaire exécutif continue d'appuyer fermement StatCom-Afrique et exhorté le secrétariat du Centre africain pour la statistique à assurer le suivi des décisions adoptées aux réunions de la Commission africaine de statistique. Pour M. Cavillo, le principal défi consiste à faire de StatCom-Afrique l'organe faisant autorité en matière de statistique.

### **C. Cérémonie de remise de prix**

24. Une cérémonie spéciale marquant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la CEA a été organisée. En premier lieu, le Président des "Amis de la CEA" a remis un prix au Secrétaire exécutif, pour son action en faveur de la statistique en Afrique et pour sa contribution importante à la redynamisation de la fonction statistique à la CEA. Ensuite, le représentant du Centre africain pour la statistique a décerné le Prix africain de statistique à cinq personnes ayant, pendant longtemps, joué un rôle de premier plan dans le développement de la statistique en Afrique, à savoir M. Julien Amegandjin, M. Oladejo Ajayi, M. Kweku deGraft-Johnson, M. Lamine Diop et M. Pali Lehohla. Le prix leur a été décerné au nom de la communauté statistique africaine avec l'assentiment du Comité africain de coordination des statistiques.

25. Quatre des cinq lauréats présents à la cérémonie ont parlé des enseignements tirés de certaines des meilleures initiatives de développement de la statistique en Afrique.

#### **Allocution de M. Julien Amegandjin**

26. M. Amegandjin a décrit l'expérience de deux institutions de formation, à savoir le Centre européen de formation des statisticiens-économistes des pays en voie de développement (CESD) de Paris et l'Institut régional de formation et de recherche démographiques (IFORD) de Yaoundé, dont le succès dans les années 70 et 80, tenait dans une large mesure selon lui, à un mode de financement qui assurait leur stabilité. Créé par la CEA pour former des démographes, l'Institut régional de formation et de recherche démographiques était financé par des donateurs jusqu'en 1982. Tous ses étudiants bénéficiaient de bourses, lesquelles étaient inscrites au budget de l'Institut. Plus tard, lorsque le mécanisme de financement fut modifié et les pays appelés à assumer eux-mêmes une part croissante (en fin de compte jusqu'à 100%) des coûts de la formation, le système s'effondra. L'orateur a souligné le rôle des associations statistiques dans les campagnes de sensibilisation à la formation et les contributions individuelles à la promotion des activités des centres de formation.

27. La formation étant indispensable à la production d'une main-d'œuvre statistique qualifiée, les pays bénéficiaires et les communautés économiques régionales (CER) devraient aider les centres de formation en octroyant des bourses aux stagiaires, a conclu M. Amegandjin, avant de recommander à la CEA de soutenir les programmes de formation statistique en ce qui concerne le financement.

#### **Allocution de M. Oladejo Ajayi**

28. M. Ajayi a passé en revue les principaux faits ayant marqué la statistique en Afrique ces dernières années. Il a rappelé les réalisations de la CEA dans les années 70 et les années 80 (Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages, Programme de formation statistique pour l'Afrique, Programme africain de recensements de la population et de l'habitat et Programme de comptabilité nationale), qui n'avaient pas survécu à l'interruption des financements. Il a tiré de l'échec du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90 la principale leçon suivante: l'élaboration d'un plan d'action doit être un processus pleinement participatif et le plan doit bénéficier d'une promotion et d'un suivi adéquats. L'orateur a souligné les diverses initiatives statistiques lancées depuis 1999. La mise en œuvre réussie des stratégies nationales de développement de la statistique devrait permettre de mobiliser l'ensemble des parties prenantes et de mieux sensibiliser le public à la statistique. Le Cadre

stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique s'inscrit dans une démarche foncièrement révisée du développement de la statistique, du fait qu'il oriente les activités de renforcement des capacités statistiques, avec l'appui des partenaires de développement. M. Ajayi a appelé la communauté statistique à faire preuve de dévouement et d'ardeur au travail pour mettre la statistique au service de l'Afrique.

29. M. Ajayi a, en outre, indiqué que le partenariat, le financement durable des programmes, le dévouement des dirigeants, la pleine participation des parties prenantes, l'engagement des pouvoirs publics et le dialogue entre producteurs et utilisateurs des données étaient importants pour le développement de la statistique en Afrique.

### **Allocution de M. Lamine Diop**

30. M. Diop a mis en exergue trois initiatives majeures: le Programme de formation statistique d'Afrique (PFSA), l'Observatoire économique et statistique pour l'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et le Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS 21). Le PFSA offrait un cadre très utile d'échange d'idées entre les centres de formation, qu'il aidait par ailleurs à mobiliser des ressources supplémentaires auprès des donateurs. Il n'était pas autosuffisant, mais il avait contribué à stimuler d'autres initiatives de formation. Mis en place par la CEA en 1978 pour former des statisticiens, il était financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les programmes de formation relevant du PFSA s'adressaient aux pays africains francophones et anglophones. Un centre de formation avait été également créé à l'intention des pays lusophones, à Lisbonne (Portugal). Le PFSA avait mobilisé des ressources additionnelles auprès d'autres donateurs. Cependant, les fonds étaient insuffisants pour faire fonctionner ses programmes.

31. C'est le Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique (PAAA) adopté au début des années 90, qui avait permis de mettre en place l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) en 1993. Créé en vertu d'une décision des dirigeants des pays membres visant à renforcer leur intégration économique, l'Observatoire a une double mission: améliorer la qualité et le flux des statistiques dans les États membres et renforcer les capacités statistiques de ces derniers. Il compte actuellement 19 membres, majoritairement francophones, mais aussi lusophones. C'est un exemple de système qui fonctionne. AFRISTAT a acquis des compétences dans des domaines tels que les méthodes de recensement et d'enquête et s'efforce de créer un environnement propice à l'intégration économique de la zone CFA. Il a beaucoup contribué au développement économique et social de la sous-région et est devenu un centre d'excellence en matière de développement de la statistique. Il a exécuté des programmes au bénéfice de ses États membres et vient d'adopter un plan stratégique sur la réduction de la pauvreté et sur l'utilisation de l'information statistique. En outre, il a mis au point un système commun servant à la comparaison des données.

32. Le Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS 21) a été mis en place en 1999 à l'OCDE par la communauté internationale. Il vise à promouvoir la prise de décisions fondée sur des données factuelles. M. Diop a souligné que PARIS 21 a un site Web très actif et a organisé de nombreux ateliers. Il a ajouté qu'en dépit des efforts déployés dans le domaine de la statistique dans le cadre de PARIS 21 et d'autres initiatives, la capacité d'absorption de l'Afrique demeurait limitée, du fait d'une gestion laissant à désirer et du manque de ressources humaines

compétentes. Il convenait de doter les organismes statistiques de ressources suffisantes, de les organiser et de mieux les gérer, ainsi que de soutenir les centres de formation statistique.

33. M. Diop a insisté sur la nécessité d'améliorer la coordination, de trouver une solution à la pénurie de ressources humaines, de mieux harmoniser l'aide fournie par les partenaires et, pour les pouvoirs publics, de doter les services statistiques nationaux de ressources humaines et financières suffisantes. Il a également exhorté les statisticiens à travailler sans relâche pour relever les défis nouveaux et a affirmé la nécessité de soutenir les centres de formation par des bourses, des infrastructures et des équipements, et d'aider les pays qui sortent d'un conflit.

#### **Allocution de M. Pali Lahohla**

34. M. Pali Lahohla a rappelé les progrès encourageants accomplis ces deux dernières années dans le domaine de la statistique en Afrique, suite au rapport présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2005 par le Secrétaire général de l'époque. Ce dernier y avait demandé que des mesures soient prises pour corriger les sérieuses lacunes dont souffrait l'Afrique concernant les données sur les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement et relevé le manque d'intérêt des pays africains pour l'organisation des recensements de population. Lors d'une réunion ultérieure, l'Institut sud-africain de statistique (Statistics South Africa), avait été chargé d'aider à résoudre le problème. Ce qui avait abouti à la création du Symposium africain sur le développement de la statistique. Depuis, trois réunions avaient été tenues, toutes sur le recensement de la population. M. Pali Lahohla a insisté sur la nécessité pour la communauté statistique d'avoir un sens élevé du devoir, afin de planifier et d'exécuter une stratégie efficace de développement de la statistique.

35. L'orateur a cité des initiatives comme le Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique), et le Cadre stratégique régional de référence. Il a souligné la nécessité de mobiliser des ressources auprès des partenaires de développement et d'apporter un appui politique aux pays qui sortent d'un conflit. Il a également indiqué qu'il fallait continuer d'appuyer la CEA pour lui permettre de mettre en œuvre ses programmes de manière durable, en mobilisant les fonds nécessaires à cet effet.

36. Évoquant la conclusion de l'Accord de paix au Soudan, M. Pali Lahohla a indiqué que celle-ci devrait permettre au pays d'exécuter son programme de recensement de la population et de l'habitat de 2008. Il a exhorté les autres pays à soutenir le Soudan dans la mise en œuvre de ce programme.

#### **D. Première séance plénière**

##### **Élection du Bureau**

37. Les participants ont élu par acclamation les membres du Bureau, comme suit:

Président: Afrique du Sud

Vice-Président: Maroc

Deuxième Vice-Président: Niger

Premier Rapporteur: Ouganda

Deuxième Rapporteur: Cameroun

## Ordre du jour et organisation des travaux

38. La Commission africaine de statistique (StatCom-Afrique) a modifié son ordre du jour provisoire tel qu'il figure dans le document E/UNECA/STATCOM/1/add.1. L'ordre du jour adopté se lit comme suit:

1. Cérémonie d'ouverture:
  - a) Allocution de bienvenue du Secrétaire exécutif;
  - b) Allocution de l'Économiste en chef de la BAD;
  - c) Discours liminaire sur le thème: «Système statistique mondial et rôle des commissions statistiques».
2. Célébration du cinquantenaire de la CEA:
  - a) Cérémonie de remise de prix;
  - b) Allocutions des lauréats sur le thème: «Enseignements tirés de certaines des meilleures initiatives de développement de la statistique sur le continent»;
3. Élection du Bureau.
4. Adoption de l'ordre du jour et des questions d'organisation.
5. Buts et objectifs de StatCom-Afrique.
6. Vidéo «Visualiser le développement mondial».
7. Rapports sur les thèmes ci-après:
  - a) Comité africain de coordination des statistiques;
  - b) Recensements de la population et de l'habitat;
  - c) Associations statistiques nationales;
  - d) Suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD);
  - e) Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique);
  - f) Mise en œuvre du Cadre régional stratégique de référence;
  - g) Statistiques économiques de base et comptabilité nationale;
  - h) Statistiques environnementales;
  - i) Statistiques de l'emploi;
  - j) Formation statistique.
8. Séances en groupes sur les thèmes ci-après:
  - a) Suivi des OMD;
  - b) Comptabilité nationale
  - c) Secteur informel;
  - d) Gestion des données;
  - e) Formation statistique;



- f) Statistiques ventilées par sexe.
- 9. Rapports des groupes de travail.
- 10. Principales manifestations à venir.
- 11. Questions liées aux programmes.
- 12. Ordre du jour provisoire et dates de la deuxième réunion de StatCom-Afrique.
- 13. Principales conclusions et recommandations de la première réunion de StatCom-Afrique.
- 14. Cérémonie de clôture.

### **Buts et objectifs de StatCom-Afrique**

39. Le secrétariat de la CEA a fait un exposé sur les buts et objectifs de StatCom-Afrique. Celle-ci est un organe subsidiaire de la CEA chargée de la statistique et du renforcement des capacités statistiques (Sous-programme 9). L'objectif est de fournir des avis d'expert sur le programme de travail du Centre africain pour la statistique (CAS) et sur le développement de la statistique en Afrique. Ses résolutions sont examinées par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique.

### **Questions clefs:**

40. Les questions suivantes ont été débattues:

a) En tant qu'organe subsidiaire de la CEA, StatCom-Afrique est censée tenir ses sessions tous les deux ans. Toutefois, étant donné les difficultés que rencontrent les pays africains en matière de statistiques, certains participants ont suggéré que la Commission se réunisse plus souvent, par exemple tous les ans;

b) Les années où elle tient sa session, la StatCom-Afrique servira de lien avec le système mondial, compte tenu des contributions de la réunion annuelle du Symposium africain sur le développement de la statistique (ASSD) et de la réunion du Comité africain de coordination des statistiques. StatCom-Afrique étant un mécanisme intergouvernemental doté d'un pouvoir décisionnel, ses recommandations seront transmises à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique pour adoption. Elle assurera la liaison entre les pays africains et la Commission de statistique des Nations Unies;

c) Les années où elle ne tient pas sa session, c'est son Bureau qui assurera le lien entre les pays africains et la Commission de statistique des Nations Unies ainsi que la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, compte tenu des recommandations issues de la réunion annuelle de l'ASSD et des réunions du Comité africain de coordination des statistiques.

## **Visualiser le développement mondial**

41. Hans Rosling, qui est le cofondateur de la Fondation Gapminder et travaille à présent pour Google.org, a présenté le logiciel Gapminder. Il s'agit d'un projet à but non lucratif qui vise à promouvoir le développement durable à l'échelle de la planète et la réalisation des OMD en encourageant l'utilisation et en favorisant une meilleure compréhension des statistiques et d'autres informations sur le développement social, économique et environnemental aux niveaux local, national et mondial.

### **Questions clefs:**

42. Les questions suivantes ont été débattues:

a) Il faudrait multiplier les parties prenantes et les partenaires dans le processus de diffusion des données pour la mise au point de nouveaux modes de présentation et de diffusion;

b) Le logiciel Gapminder, dont la mise au point a exigé sept années de travail, est disponible gratuitement sur Internet. Il faudrait que l'Afrique puisse utiliser ce logiciel avant les autres continents. L'Afrique a accusé du retard dans l'utilisation d'Internet et, au moment où elle l'aura rattrapé, le moyen d'accès ne sera plus l'ordinateur personnel mais le téléphone portable. C'est pourquoi l'effort doit maintenant porter sur la mise au point d'une version compatible avec les téléphones cellulaires.

## **E. Deuxième séance plénière**

### **Comité africain de coordination des statistiques**

43. La BAD a fait un exposé sur les résultats de la réunion tenue à Tunis en septembre 2007, à l'occasion de laquelle le Comité africain de coordination des statistiques a été créé.

### **Questions clefs:**

44. Les questions suivantes ont été débattues:

a) À l'heure actuelle, le Comité de coordination est surtout composé d'organisations régionales (CEA, BAD, CUA et Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique), les organisations sous-régionales et les bureaux statistiques nationaux n'y étant guère représentés;

b) Il importe que les organisations sous-régionales soient représentées au Comité de coordination et que le programme de travail de ce dernier s'accorde avec celui du Comité pour la coordination des activités statistiques, homologue mondial du Comité de coordination, et ce, pour éviter les doubles emplois;

c) Des éclaircissements ont été jugés nécessaires sur la question de savoir si les groupes de travail du Comité de coordination devraient mener des études thématiques et techniques. De plus, on s'est interrogé sur le lien qui devrait exister entre le Comité de coordination, le Bureau de StatCom-Afrique et les «Amis de la CEA»;

d) Il a été proposé que le Comité de coordination établisse des rapports sur la mesure et l'efficacité du renforcement des capacités statistiques en Afrique et sur les moyens de continuer à en assurer le financement.

### **Recensements de la population et de l'habitat**

45. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat des «Amis de la CEA» a fait deux exposés: le premier sur l'état d'avancement de la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010, le second sur les conclusions du Symposium africain sur le développement de la statistique.

46. S'agissant des recensements de la population et de l'habitat dans les pays sortant d'un conflit, six pays, à savoir l'Angola, l'Érythrée, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, la Somalie et le Soudan, se sont engagés à en mener dans un avenir proche. À l'exception de l'Angola, ces pays ont déjà arrêté la date à laquelle ils procéderont au recensement. Le cas du Soudan est particulier puisqu'il compte un Gouvernement et deux administrations, l'une au niveau national, l'autre pour le Sud-Soudan. L'Afrique du Sud s'est engagée à apporter son soutien au Soudan pour la conduite des recensements de la population et de l'habitat. Les pays disposant des compétences techniques voulues et désireux d'apporter leur concours sont invités à se mettre en contact par courriel avec le Service de statistique sud-africain.

### **Questions clefs:**

47. Les questions suivantes ont été débattues:

a) Faible participation des pays africains à la série de recensements de 2010, en particulier parmi les pays sortant d'un conflit;

b) Il n'existe pas de stratégie précise pour la tenue de recensements dans les pays en situation difficile, notamment ceux qui ne disposent pas de ressources financières suffisantes ou ceux qui sortent d'un conflit;

c) À ce jour, six pays sortant d'un conflit et nécessitant une attention spéciale ont été recensés.

### **Associations statistiques nationales**

48. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat a fait un exposé. Il importait de renforcer les associations statistiques nationales et de les encourager à se montrer novatrices pour susciter l'intérêt des donateurs, par exemple en amenant des institutions à en devenir membres et en organisant des rencontres entre étudiants et anciens étudiants.

## Questions clefs:

49. Les questions suivantes ont été débattues:

a) Il faudrait adopter une résolution dans laquelle on préciserait que chaque pays devrait avoir une association statistique et adopter un code déontologique qui pourrait s'inspirer du Code déontologique de l'Institut international de statistique, pour éviter d'avoir à rédiger un document complètement nouveau. Il faudrait, de manière générale, rechercher les raisons pour lesquelles certaines associations ont disparu;

b) L'Association africaine de statistique est inactive depuis longtemps et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) qui essaie de la redynamiser est en butte au manque de documentation;

c) Le financement des activités statistiques est problématique, en particulier en Afrique. La prochaine réunion du Forum pour le développement de la statistique en Afrique (FASDEV) devrait se pencher sur cette question. Il faudrait mettre en place un mécanisme de mesure du développement statistique pour aider les donateurs à évaluer les progrès accomplis par les pays et à apporter leur soutien à ceux qui en ont le plus besoin;

d) Les associations statistiques nationales ne sont pas toujours appréciées comme il le faudrait et ne reçoivent pas un appui suffisant des bureaux nationaux de statistiques;

e) Les associations statistiques nationales ne peuvent pas compter sur un financement soutenu et ne sont pas dotées de programmes porteurs et attractifs.

## F. Troisième séance plénière: Rapports sur différents thèmes

### Suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

50. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la CEA a fait deux exposés: l'un sur les progrès accomplis dans la réalisation des OMD en Afrique, l'autre sur le suivi des OMD dans les pays africains: défis et perspectives.

51. Le premier exposé portait sur les progrès accomplis mais évoquait les obstacles rencontrés et la nécessité d'accélérer la croissance. Les domaines méritant l'attention des décideurs ont été mis en relief et quelques recommandations ont été formulées. Le second exposé, qui concernait le nouveau cadre de référence des indicateurs des OMD, a porté sur les difficultés rencontrées et les mesures à prendre pour y remédier, sur le rôle que pourrait jouer les commissions régionales des Nations Unies et sur le Groupe de travail africain sur les OMD.

52. La Division de statistique de l'ONU a fait un exposé sur le système de collecte des données relatives aux OMD à l'échelle du système des Nations Unies. Cet exposé a porté sur le mécanisme mondial de suivi, sur les cibles et indicateurs nouveaux en matière d'OMD, sur la base de données relatives aux OMD, sur les métadonnées et sur la nécessité de passer du débat sur les indicateurs au débat sur le renforcement des capacités.

### **Questions clefs:**

53. Les questions suivantes ont été débattues:

- a) La nécessité de faire participer les pays à l'évaluation de l'état de réalisation des OMD;
- b) L'utilisation des enquêtes nationales sur les ménages dans le suivi des OMD;
- c) La mise en place de systèmes statistiques nationaux coordonnés et complets sous la direction des bureaux nationaux de statistique;
- d) La nécessité de mettre en place un système normalisé d'établissement de rapports s'appuyant sur une base de données commune;
- e) Le renforcement des bureaux nationaux de statistique grâce à des programmes de renforcement des capacités techniques et financières;
- f) La collaboration avec des institutions d'enseignements supérieurs lors de la mise au point et de l'application de concepts et de méthodes;
- g) L'organisation d'ateliers et de séminaires de réflexion au niveau national auxquels seraient invités des organisations sectorielles, des experts et des institutions en vue de promouvoir le développement de la statistique.

### **Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique)**

54. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la BAD a fait un exposé sur les résultats finaux du programme de comparaison internationale pour l'Afrique, en mettant l'accent sur les objectifs du programme, sur l'approche suivie et les résultats obtenus ainsi que sur l'utilisation des données recueillies et sur l'orientation à donner aux travaux futurs.

### **Questions clefs:**

55. Les questions suivantes ont été débattues:

- a) Mécanismes pour intégrer le PCI-Afrique dans les activités courantes des bureaux nationaux de statistique;
- b) Appui du PCI-Afrique à la comptabilité nationale et aux activités relatives aux prix menées par les bureaux nationaux de statistique.

### **Mise en œuvre du Cadre régional stratégique de référence**

56. La BAD et la CEA ont fait des exposés sur l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre régional stratégique de référence, en mettant l'accent sur ses objectifs, sur l'état d'avancement de la mise en œuvre, sur les mécanismes de suivi, sur le lien existant entre les stratégies du Cadre régional et les stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS), ainsi que sur les résultats de l'enquête

menée en décembre 2007 sur l'état d'avancement des stratégies nationales de développement de la statistique.

### **Questions clefs:**

57. Les questions suivantes ont été débattues:

- a) Engagement des gouvernements à élaborer et à mettre en œuvre des SNDS;
- b) Partage des enseignements tirés de l'expérience de pays qui ont élaboré et mis en œuvre avec succès une stratégie nationale de développement de la statistique;
- c) Importance de la participation des organisations sectorielles à l'élaboration des stratégies nationales pour qu'elles deviennent véritablement des parties prenantes.

## **G. Quatrième Séance plénière: Statistiques économiques de base et comptabilité nationale**

### **Sources de données administratives**

58. L'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) a fait un exposé sur les ressources des données administratives, en mettant l'accent sur leur spécificité. Des exemples de composantes et de sources de données administratives ont été donnés, en insistant sur les avantages et les inconvénients posés par leur utilisation.

### **Questions clefs:**

59. Les questions suivantes ont été débattues:

- a) L'importance des sources de données administratives, qui proviennent généralement des différents ministères, en tant qu'éléments clefs du système national de statistique (SNS). Ces sources ont des avantages non négligeables (leur durabilité, le fait qu'elles ne présentent guère de contraintes pour les enquêtés et que les enquêteurs ne doivent pas aller collecter les données), mais aussi quelques inconvénients (elles pèchent parfois par l'imprécision des définitions et leur caractère incomplet);
- b) Les obstacles éventuels d'ordre éthique ou juridique à l'utilisation des données administratives;
- c) Il est souvent difficile d'utiliser les sources administratives et d'extrapoler pour que les données recueillies s'appliquent au pays tout entier.

### **Registres de commerce au sein de l'UEMOA et expérience sénégalaise**

60. Le Sénégal a présenté les travaux entrepris par les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour établir des registres de commerce, en mettant l'accent sur l'étude de faisabilité et sur la phase de mise en œuvre. L'expérience sénégalaise a été donnée en exemple pour décrire le processus au niveau national. L'étude de faisabilité a fait apparaître les problèmes suivants : hétérogénéité des systèmes comptables utilisés dans les pays de l'UEMOA,

pluralité de bilans pour une même entreprise, appréciation médiocre du secteur productif, insuffisance ou absence d'un environnement institutionnel porteur, normes comptables et profession de comptable, hétérogénéité des dates de clôture des exercices comptables.

61. Dans les États membres de l'UEMOA, il existe maintenant un cadre comptable commun, le système comptable ouest-africain (SYSCOA), et des dates de clôture harmonisées. L'importance d'établir un environnement institutionnel propice pour le SYSCOA au niveau national comme au niveau des collectivités, a été soulignée.

### **Questions clefs:**

62. Les participants à la réunion:

a) Ont pris note avec satisfaction de l'expérience des pays de l'UEMOA et souligné l'importance des registres de commerce pour ce qui était des données de base servant à l'établissement des statistiques comptables nationales fiables;

b) Ont estimé que le document présenté par le Sénégal devrait être traduit en anglais et largement diffusé.

### **Statistiques environnementales**

63. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la CEA a présenté un rapport sur la mise au point d'un ensemble d'indicateurs environnementaux. Diverses initiatives de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques environnementales ont été évoquées, en particulier l'atelier tenu à Addis-Abeba en juillet 2007, dont les participants ont recommandé la création d'une équipe spéciale sur les statistiques de l'environnement qui serait chargée d'établir les indicateurs environnementaux devant être utilisés en Afrique, d'élaborer des fiches méthodologiques et de rationaliser les processus de collecte et de diffusion de données environnementales.

### **Questions clefs:**

64. Les questions suivantes ont été débattues:

a) La nécessité de convenir d'un ensemble d'indicateurs environnementaux, étant donné l'importance du rôle que les questions d'environnement jouent dans les programmes et politiques de développement durable;

b) La nécessité d'inclure un chapitre sur l'environnement dans l'Annuaire statistique africain;

c) La nécessité de poursuivre les travaux pour recenser les domaines où les données font défaut;

d) La création d'une équipe spéciale sur les statistiques de l'environnement, chargée de trois grandes fonctions : mettre au point un ensemble d'indicateurs environnementaux pour l'Afrique;

établir un programme de travail dans le domaine des statistiques environnementales; et collaborer étroitement avec le groupe de travail intersectoriel sur les statistiques de l'environnement;

e) La participation des pays aux travaux méthodologiques concernant la définition d'indicateurs appropriés;

f) L'assistance technique nécessaire pour permettre aux pays d'élaborer leurs indicateurs de l'environnement.

### **Les statistiques de l'emploi**

65. Au titre de ce point de l'ordre du jour, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a fait un exposé sur les questions clefs concernant les statistiques de l'emploi en Afrique au cours duquel les difficultés qui se posent, s'agissant de l'amélioration des statistiques de l'emploi et de la main-d'œuvre en Afrique, ont été mises en lumière. L'OIT a décrit les efforts qu'elle a faits en matière de renforcement des capacités ainsi que la structure de son assistance technique en Afrique. L'engagement pris par le continent d'améliorer les statistiques de l'emploi à l'occasion de la Journée africaine de statistique en 2007 et la manière dont StatCom-Afrique pourrait y contribuer ont été mentionnés. Les pays africains ont été invités à ratifier la Convention (n° 160) de l'OIT concernant les statistiques du travail. Enfin, ils ont été invités à participer massivement à la dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail.

### **Questions clefs:**

66. Les questions suivantes ont été débattues:

a) Seuls trois pays africains ont ratifié la Convention (n° 160) de l'OIT, laquelle indique quelles statistiques du travail doivent être recueillies. Les pays qui l'ont ratifiée sont tenus de collecter et de publier toutes les statistiques (y compris l'indice des prix à la consommation) prévues par la Convention. La ratification peut donc aider les pays à classer leurs besoins selon un ordre de priorité et à prévoir les ressources nécessaires pour y répondre;

b) Il est urgent de recueillir des informations sur l'emploi, le chômage, le sous-emploi, etc., ce qui peut être fait dans le cadre d'enquêtes sur la main-d'œuvre. Il est également nécessaire de conduire des études pour évaluer la demande de main-d'œuvre et le nombre d'emplois créés;

c) En ce qui concerne les OMD, une nouvelle cible a été ajoutée au titre de l'Objectif 1 (assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes de trouver un travail productif et décent), qui est assortie de quatre indicateurs servant à mesurer les progrès accomplis;

d) Les problèmes rencontrés par les décideurs et les statisticiens, lorsqu'il s'agit d'expliquer pourquoi les taux de chômage sont si bas en Afrique lorsqu'on utilise la définition officielle qu'en donne l'OIT. Certains pays ont essayé de modifier la définition de "chômage" pour parvenir à des chiffres qui correspondent mieux à la réalité;



e) La dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail qui doit se tenir à Genève du 24 novembre au 5 décembre 2008 et la nécessité pour l'Afrique d'être bien représentée dans les débats consacrés aux nouvelles normes statistiques comme celles qui doivent servir à mesurer le travail des enfants et la durée de temps de travail.

## **H. Séances en groupes**

67. Six groupes de travail ont été constitués sur les thèmes suivants : i) suivi des OMD, ii) comptabilité nationale, iii) secteur informel, iv) gestion des données, v) formation statistique et vi) statistiques ventilées par sexe.

## **I. Cinquième Séance plénière: Rapports des groupes de travail**

68. Les rapporteurs des groupes de travail ont présenté en plénière les résultats des débats qu'ils ont tenus au cours des séances de groupe et ont formulé des recommandations (pour les recommandations des groupes de travail, voir annexe).

69. Les participants à la réunion ont discuté des recommandations des groupes de travail, les ont adoptées et ont entériné la création des groupes de travail.

## **J. Sixième Séance plénière: Principales manifestations à venir et questions liées aux programmes**

### **Principales manifestations:**

70. Au titre de ce point de l'ordre du jour, deux exposés ont été faits : l'Afrique du Sud a présenté la cinquantième session de l'Institut international de statistique qui doit se tenir à Durban (Afrique du Sud) du 16 au 22 août 2009 et la Commission de l'Union africaine a parlé de la Charte africaine de la statistique.

71. L'Afrique du Sud a invité les statisticiens africains à cette manifestation sans précédent en Afrique subsaharienne. Les organisateurs s'attendent à ce que quelque trois mille délégués venus du monde entier y participent. La participation de jeunes statisticiens et de statisticiennes sera encouragée. À cet égard, l'importance de la participation des femmes au développement de la statistique sur le continent a été soulignée. Il faut encourager les femmes à étudier la statistique et la mathématique et les aider à mieux faire entendre leur voix dans les décisions relatives au développement statistique du continent.

72. Le projet de Charte africaine de la statistique a été présenté aux chefs des bureaux nationaux de statistique et à des statisticiens de renom aux niveaux sous-régional et régional, réunis au Rwanda. Leurs observations et recommandations sont incluses dans la version qui sera présentée cette année à la réunion conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'UA et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA et qui sera soumise aux chefs d'État africains pour adoption.

### **Questions liées aux programmes:**

73. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat a fait deux exposés : l'un sur l'exécution du programme de travail 2006-2007, l'autre sur le rapport relatif à la suite donnée aux recommandations de CODI à sa cinquième et dernière réunion.

### **Ordre du jour et dates de la deuxième session de StatCom-Afrique**

74. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat de la CEA a présenté l'ordre du jour provisoire et les dates de la deuxième session de StatCom-Afrique. L'ordre du jour a été établi en fonction des principales conclusions auxquelles sont parvenus les participants à la présente session. Les groupes de travail feront rapport sur leurs travaux. Il a été proposé de tenir la deuxième session du 18 au 22 janvier 2010.

### **Questions clefs:**

75. Les participants ont insisté sur la nécessité de tenir compte de l'application des stratégies nationales de développement de la statistique dans l'ordre du jour de la prochaine session de StatCom-Afrique.

### **K. Séance de clôture: Principales conclusions et recommandations**

76. Les participants ont discuté du projet de recommandations présenté par le Rapporteur de StatCom-Afrique I et l'ont modifié. Au nom du Secrétaire exécutif de la CEA, le Directeur du Centre africain de la statistique, a déclaré close la première session de la Commission africaine de statistique. Les conclusions et recommandations de la première réunion de la Commission africaine de statistique sont présentées ci-après

## **Préambule**

*Notant* avec satisfaction la création du Centre africain pour la statistique (CAS), suite au repositionnement de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) entrepris en 2006;

*Ayant examiné* des rapports sur i) le développement de la statistique en Afrique, ii) les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), iii) le Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique), iv) la mise en œuvre du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique, v) les statistiques économiques de base et les comptes nationaux;

*Prenant en considération* les rapports émanant des groupes de travail sur les OMD, les comptes nationaux, le secteur informel, la gestion des données, la formation statistique et les statistiques ventilées par sexe;

*Tenant compte* d'un certain nombre de questions relatives aux programmes, notamment: i) la mise en œuvre du programme de travail exécuté en 2006-2007 et du programme de travail prévu pour 2008-2009, ii) le rapport de suivi de la cinquième et dernière réunion du Comité de l'information pour le développement (CODI V), l'ancien organe subsidiaire de la CEA chargé de la statistique;

### **A. Prix africain de statistique**

La Commission africaine de statistique:

- a) Accueille avec satisfaction la création d'un prix africain de statistique, qui récompense l'œuvre accomplie par des statisticiens africains pour le bien de l'Afrique;
- b) Félicite le Secrétaire exécutif de la CEA, à qui un prix a été décerné pour son action en faveur de la statistique en Afrique et pour sa contribution importante à la redynamisation de la fonction statistique à la CEA;
- c) Décerne, au nom de la communauté statistique africaine, le *Prix africain de statistique* à cinq personnes ayant, pendant longtemps, joué un rôle de premier plan dans le développement de la statistique en Afrique, à savoir M. Julien Amegandjin, M. Oladejo Ajayi, M. Kweku deGraft-Johnson, M. Lamine Diop et M. Pali Lehohla.

### **B. Bureau de StatCom-Afrique**

La Commission africaine de statistique:

- a) Félicite le Bureau sortant du Sous-Comité de la statistique de CODI V pour son rôle moteur et pour l'excellent travail accompli;
- b) Élit le Bureau de la première réunion de StatCom-Afrique, dont la composition est la suivante:

Président:	Afrique du Sud
Vice-Président:	Maroc
Deuxième Vice-Président:	Niger
Premier Rapporteur:	Ouganda
Deuxième Rapporteur:	Cameroun

### **C. Commission africaine de statistique**

La Commission africaine de statistique:

- a) Accueille avec satisfaction les buts et objectifs de StatCom-Afrique en tant que principal organe chargé de la statistique et du développement de la statistique en Afrique;
- b) Recommande que, conformément aux statuts des organes subsidiaires des Nations Unies, StatCom-Afrique se réunisse tous les deux ans et constitue le lien entre l'Afrique et le système statistique mondial par l'intermédiaire de la Commission de statistique de l'ONU;
- c) Décide d'un commun accord que l'année où StatCom-Afrique ne se réunit pas, son Bureau établisse, en collaboration avec le Symposium africain sur le développement de la statistique et le Comité africain de coordination des statistiques, un rapport qu'il présentera à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et à la Commission de statistique de l'ONU. L'année où StatCom-Afrique se réunit, le Bureau fera rapport à StatCom-Afrique sur les progrès accomplis entre les deux réunions;
- d) Décide d'un commun accord que le Symposium africain sur le développement de la statistique devrait s'attacher principalement à appuyer la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010, mais recommande qu'il serve également de forum où seront débattues d'autres questions statistiques notamment des sujets qui présentent un intérêt pour StatCom-Afrique.

### **D. Coordination statistique**

La Commission africaine de statistique:

- a) Accueille avec satisfaction le rapport de la Banque africaine de développement (BAD) sur le Comité africain de coordination des statistiques et approuve la création dudit Comité;
- b) Décide d'un commun accord que la composition du Comité africain de coordination des statistiques devrait être élargi aux organisations régionales et sous-régionales, ainsi qu'aux «Amis de la CEA», et que le Comité devrait faire rapport au Bureau de StatCom-Afrique;
- c) Demande au Comité africain de coordination des statistiques de faire en sorte que son programme de travail s'accorde avec celui du Comité pour la coordination des activités statistiques, équivalent mondial du Comité de coordination, pour éviter le double emploi;

d) Demande que le mandat du Comité de coordination des activités statistiques soit établi et que ledit Comité mette au point un mécanisme d'établissement de rapports sur la mesure, l'efficacité et les progrès du renforcement des capacités statistiques en Afrique.

### **E. Mise en œuvre du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique**

La Commission africaine de statistique:

a) Prend note avec satisfaction du rapport de la Banque africaine de développement (BAD) sur la mise en œuvre de stratégies nationales de développement de la statistique;

b) Reconnaît que le financement des activités statistiques est un défi en Afrique et invite les participants à la réunion du Forum pour le développement de la statistique en Afrique (FASDEV) à examiner cette question. Elle recommande la mise en place d'un mécanisme de mesure du développement de la statistique, qui aiderait les donateurs à évaluer les progrès accomplis par les pays et à fournir un appui à ceux qui en ont le plus besoin;

c) Renouvelle l'appel lancé par le Comité de l'information pour le développement (CODI) aux pays (qui ne l'ont pas encore fait) pour qu'ils élaborent une stratégie nationale de développement de la statistique, qui ferait office de cadre du développement des capacités statistiques dans la région. Une étude sur l'efficacité des différents systèmes nationaux de statistique déjà en place devrait être entreprise pour permettre aux pays de tirer des enseignements de la mise en œuvre des stratégies existantes;

d) Recommande que toutes les stratégies nationales de développement de la statistique incluent des moyens explicites de production de statistiques sectorielles.

### **F. Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique)**

La Commission africaine de statistique :

a) Prend note avec satisfaction du rapport de la Banque africaine de développement (BAD) sur le Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique);

b) Réitère la recommandation de la cinquième réunion du Comité de l'information pour le développement (CODI V) et invite la CEA et la BAD à mettre en place un programme de comptabilité nationale à l'échelle régionale, en faisant fond sur des initiatives couronnées de succès telles que les activités d'Afristat, et demande que le PCI facilite la compilation d'une comptabilité nationale de qualité;

c) Renouvelle l'appel lancé par CODI V aux pays pour qu'ils fassent du PCI une activité ordinaire des bureaux nationaux de statistique, en mettant un accent particulier sur la diffusion et l'amélioration de la qualité des données.

## **G. Associations de statistique**

La Commission africaine de statistique:

- a) Prend note avec satisfaction du rapport de la CEA insistant sur l'importance des associations de statistique dans les activités de promotion et de développement de la statistique;
- b) Demande que les hauts fonctionnaires et les décideurs, en particulier dans les bureaux de statistique, les banques centrales et les ministères des finances, de la planification et du développement économique, participent aux activités des associations nationales de statistique de leurs pays respectifs;
- c) Demande que, d'ici à 2009, chaque pays africain ait ravivé son association nationale de statistique ou en ait créé une nouvelle;
- d) Demande aux bureaux nationaux de statistique d'appuyer résolument les associations nationales de statistique, notamment s'agissant du financement, des locaux et du soutien logistique;
- e) Invite les associations nationales de statistique à accroître le nombre d'entreprises parmi leurs membres, afin d'avoir une base financière saine;
- f) Invite les bureaux et les associations de statistique à accroître la coopération au niveau international avec des organisations internationales et bilatérales, notamment l'Institut international de statistique (IIS), et avec l'appui de ces dernières, à accroître leur visibilité et la viabilité de leur financement;
- g) Reconnaît qu'il faut faire participer les associations nationales de statistique aux réunions de StatCom-Afrique, compte tenu de leur rôle significatif au sein des systèmes statistiques;
- h) Demande à la CEA, avec la collaboration d'autres partenaires, de raviser l'Association africaine de statistique, actuellement inactive, à laquelle toutes les associations nationales de statistique devraient adhérer.

## **H. Série de recensements de la population et de l'habitat de 2010**

La Commission africaine de statistique:

- a) Prend note avec satisfaction des rapports du secrétariat des «Amis de la CEA» sur l'état d'avancement des recensements entrepris en Afrique et sur les conclusions du Symposium africain sur le développement de la statistique;
- b) Demande un plaidoyer au plus haut niveau pour faire en sorte que les gouvernements africains s'engagent à procéder à la série de recensements de la population de 2010;
- c) Demande à la CEA et aux "Amis de la CEA" d'élaborer une stratégie précise pour la tenue de recensements dans les pays sortant d'un conflit, prévoyant notamment le partage de connaissances sur les pratiques optimales, et pour l'appui aux recensements dans les pays sortant d'un

conflit et dans d'autres pays en situation difficile, y compris l'expertise technique dont le Soudan a besoin de toute urgence.

## **I. Suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement**

La Commission africaine de statistique:

a) Prend note avec satisfaction du rapport de la CEA sur les progrès accomplis en Afrique par rapport aux cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement et du rapport de la Division de statistique de l'ONU sur le système de collecte de données concernant les OMD, utilisé par l'Organisation des Nations Unies;

b) Invite les pays à intégrer les statistiques dans les processus de planification et de budgétisation nationales, en veillant à donner aux statistiques la priorité voulue et des crédits budgétaires suffisants;

c) Invite les partenaires de développement à fournir une assistance technique et financière durable pour la collecte, le traitement, l'analyse et l'utilisation de données en vue du suivi des OMD dans le cadre des systèmes nationaux de statistique.

## **J. Statistiques économiques de base**

La Commission africaine de statistique:

a) Prend note avec satisfaction des rapports établis par le Sénégal sur les registres de commerce et par l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) sur les sources de données administratives;

b) Invite les pays à créer des registres de commerce et à les mettre à jour régulièrement, à titre prioritaire dans le programme statistique national;

c) Encourage les pays à utiliser les sources de données administratives pour compléter les données collectées par les enquêtes statistiques traditionnelles.

## **K. Statistiques de l'environnement**

La Commission africaine de statistique:

a) Prend note avec satisfaction des travaux entrepris dans le domaine des statistiques de l'environnement par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Division de statistique de l'ONU afin de mettre au point un ensemble d'indicateurs environnementaux pour la collecte et la diffusion de données en Afrique;

b) Approuve la proposition du secrétariat de la CEA de créer une équipe spéciale sur les statistiques de l'environnement, chargée de trois grandes fonctions: rationaliser la liste de base des indicateurs de l'environnement utilisée en Afrique; établir un programme de travail dans le domaine

des statistiques environnementales pour l'Afrique; et collaborer étroitement avec le Groupe de travail intersectoriel sur les statistiques de l'environnement;

c) Recommande que les pays puissent participer aux travaux méthodologiques concernant la définition de l'ensemble des indicateurs appropriés;

d) Demande à la CEA de fournir une assistance technique aux pays pour leur permettre d'élaborer leurs indicateurs de l'environnement.

## **L. Statistiques de l'emploi**

La Commission africaine de statistique:

a) Accueille avec satisfaction les rapports de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur les questions clés concernant les statistiques de l'emploi en Afrique;

b) Exhorte les pays à établir régulièrement et annuellement des statistiques de l'emploi, en s'aidant de recensements, d'enquêtes (spécialement d'enquêtes sur la population active) et de fichiers administratifs;

c) Recommande, d'une part, que les pays continuent d'utiliser la définition officielle du chômage retenue par l'OIT, par souci de cohérence avec le Système de comptabilité nationale (SCN) et, d'autre part, que divers autres indicateurs (sur le chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, etc.) soient élaborés, afin de broser un tableau plus complet de la situation de l'emploi;

d) Invite ses membres à participer activement et pleinement à la dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail, en identifiant les obstacles liés à la mesure de l'emploi, et à œuvrer pour la ratification de la Convention (no 160) concernant les statistiques du travail, 1985.

## **M. Création de groupes de travail thématiques**

La Commission africaine de statistique:

a) Salue et appuie la création des groupes de travail suivants:

- Suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique;
- Formation et renforcement des capacités statistiques;
- Gestion des données;
- Secteur informel;
- Comptabilité nationale;
- Statistiques ventilées par sexe.



- b) Approuve les recommandations précises de ces groupes à la plénière.

## **N. Questions diverses**

La Commission africaine de statistique:

a) Prend note de l'exposé que la Commission de l'Union africaine (CUA) a fait sur les progrès accomplis pour mettre au point la Charte africaine de la statistique et la soumettre pour adoption aux chefs d'État africains;

b) Prend note des informations fournies par l'Afrique du Sud sur la tenue en août 2009, à Durban, de la cinquante-septième réunion de l'Institut international de statistique (IIS) et invite tous les pays africains à contribuer substantiellement au succès de cette manifestation continentale. Elle recommande d'encourager les statisticiennes et les jeunes statisticiens à y participer massivement.

## **O. Dates et ordre du jour provisoire de la deuxième réunion de StatCom-Afrique**

La Commission africaine de statistique:

a) Décide de tenir la deuxième réunion de StatCom-Afrique du 18 au 22 janvier 2010, à Addis-Abeba;

b) Approuve l'ordre du jour provisoire de la deuxième réunion de StatCom-Afrique, tel qu'il figure en annexe.

## **Ordre du jour provisoire de la deuxième réunion de StatCom-Afrique**

- 1. Élection du Bureau.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.**  
Documentation;  
Ordre du jour provisoire et annotations;  
Note du secrétariat sur l'organisation des travaux de la réunion.
- 3. Statistiques de la comptabilité nationale.**  
Documentation;  
**Rapport du groupe de travail sur la comptabilité nationale.**
- 4. Secteur informel et enquêtes.**  
Documentation;  
Rapport du groupe de travail sur le secteur informel.
- 5. Gestion des données.**  
Documentation;  
Rapport du groupe de travail sur la gestion des données.
- 6. Formation statistique.**  
Documentation;  
Rapport du groupe de travail sur la formation statistique;
- 7. Statistiques de l'environnement.**  
Documentation;  
Rapport du groupe de travail sur les statistiques de l'environnement.
- 8. Série de recensements de la population et de l'habitat de 2010.**  
Documentation;  
Rapport sur les recensements de la population et de l'habitat.
- 9. Coordination des statistiques.**  
Documentation;  
Rapport du Comité africain de coordination des statistiques;  
Rapport sur la mise en œuvre du cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique;  
Rapport sur la Charte africaine de la statistique;  
Rapport sur la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique en Afrique.

- 10. Suivi des OMD.**  
Documentation;  
Rapport du groupe de travail sur le suivi des OMD.
- 11. Statistiques ventilées par sexe.**  
Documentation;  
Rapport sur les statistiques ventilées par sexe.
- 12. Statistiques de l'emploi.**  
Documentation;  
Rapport sur les statistiques de l'emploi.
- 13. Questions liées aux programmes (Centre africain pour la statistique).**
- 14. Ordre du jour provisoire et dates de la troisième réunion de la Commission africaine de statistique (StatCom-Afrique III).**



## **Annexes: Rapports des groupes de travail**

### **Rapport du groupe de travail sur le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement**

#### **Justification**

De nombreuses difficultés entravent la capacité des pays africains de faire rapport sur les progrès ou l'absence de progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Au nombre de ces difficultés figurent notamment le manque de données sur certains indicateurs, les disparités entre les données des organisations nationales et celles des organisations internationales, les questions méthodologiques, l'insuffisance des capacités et la coordination statistique au sein des services nationaux de la statistique et entre ces services et les organisations internationales.

Le Groupe de travail sur les OMD a pour tâche d'aider la Commission africaine de statistique (StatCom-Afrique) à surmonter ces difficultés auxquelles se heurtent les pays africains lorsqu'ils veulent procéder au suivi et à l'évaluation des progrès faits dans la réalisation des OMD.

#### **Composition**

- Pays africains
- Organisations sous-régionales et régionales
- Organisations internationales

#### **Bureau**

Président du groupe: Kenya

Premier Rapporteur: Lesotho

Deuxième Rapporteur: Niger

Le Centre africain pour la statistique (CAS) sert de secrétariat au groupe.

#### **Objectifs du groupe**

Le principal objectif du groupe est d'apporter un appui à StaCom-Afrique dans les efforts que déploie celle-ci pour relever les défis qui se posent aux pays africains dans le domaine du suivi des OMD:

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- Problèmes posés par le mécanisme globale de communication d'informations sur les OMD;
- Manque de données sur un certain nombre d'indicateurs;
- Manque de certaines données infranationales pour permettre la prise de décisions ciblées sur les politiques à mener;
- Disparités entre les données publiées par les pays et celles émanant des organisations internationales;
- Inadéquation des mécanismes de validation des bureaux nationaux de statistique;
- Estimations des organisations internationales concernant des données manquantes dans un pays;
- Absence de coordination entre producteurs et utilisateurs de statistiques à l'intérieur d'un pays, entre pays et organisations internationales et entre organisations internationales elles-mêmes;
- Absence d'harmonisation des concepts, des méthodologies et des normes;
- Instabilité de la production de données sur les indicateurs concernant les OMD;
- Manque de ressources humaines et financières qui réduit la capacité des systèmes nationaux de statistique de mettre au point, traiter, présenter de façon attrayante et diffuser des indicateurs concernant les OMD.

### **Prestations attendues**

- Mandat détaillé avant la fin mars 2008

### **Modalités de travail**

- Une réunion annuelle du groupe;
- Appui à certains membres pour leur permettre de participer aux réunions du Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux OMD et à toutes autres réunions internationales sur les OMD;
- Forum de discussion en ligne (le secrétariat doit se charger de l'organisation). Il doit être créé au plus tard en août 2008 pour permettre aux membres d'entamer de façon active les discussions.

Le groupe fera rapport à Stat-Com-Afrique.

## **Rapport du groupe de travail sur le secteur informel**

Le groupe de travail sur le secteur informel s'est réuni le mardi 22 janvier 2008; il était composé de l'Afrique du Sud, du Ghana, de l'Ouganda, d'AFRISTAT et de la CEA.

### **CONTEXTE**

Le secteur informel est le principal pourvoyeur d'emplois dans la région. Sa contribution à la réduction de la pauvreté est très importante. Pourtant, en dépit de sa contribution substantielle au produit intérieur brut, le secteur informel n'est pas entièrement pris en compte dans la compilation des comptes nationaux.

Au cours de la réunion, deux exposés ont été faits, respectivement par AFRISTAT et par la CEA. Les exposés mettaient l'accent sur les méthodes utilisées et sur les difficultés rencontrées pour mesurer le secteur informel.

### **PRINCIPALES QUESTIONS**

Différentes questions ont été mises en exergue, mais deux difficultés majeures sont apparues, qui avaient trait à la méthodologie et à la définition.

Dans la région, le principal outil de mesure du secteur informel est l'enquête 1-2-3 dont la méthodologie consiste à collecter, dans une première étape, des renseignements auprès des ménages et, dans une deuxième étape, des renseignements sur la production de l'unité informelle.

Toutefois, d'autres méthodes de mesure directe du secteur informel ou de l'emploi informel sont également utilisées:

- Enquêtes sur les ménages
- Enquêtes sur les entreprises
- Enquêtes combinées sur les ménages et les entreprises
- Enquêtes sur l'emploi

Plusieurs définitions sont utilisées, en fonction de l'objectif poursuivi. Les participants à la réunion ont convenu qu'il n'existait pas de consensus, même dans la région; la définition varie d'un pays à l'autre. De même, au niveau mondial, il n'existe pas de définition convenue. Toutefois, l'OIT a donné une définition fondée sur l'emploi. Plusieurs critères sont utilisés, dans l'ordre qui suit:

- Sécurité sociale
- Comptabilité
- Enregistrement
- Taille de l'unité

Une autre considération, relative aux employés travaillant de façon informelle dans le secteur formel, est à prendre en compte; la principale difficulté tient à l'identification à la fois de l'activité informelle et de l'employé travaillant de façon informelle dans le secteur formel. Le groupe a aussi relevé la question relative à la mesure de la part de la production dans la contribution au PIB.

## **RECOMMANDATIONS**

1. Le groupe a souligné le besoin réel qu'il y avait à harmoniser les définitions et les méthodologies dans la région.
2. Le groupe a recommandé la nécessité de revoir les méthodologies existantes qu'utilisaient l'Afrique du Sud, l'Inde, le Ghana, AFRISAT, etc.
3. Les discussions sur le secteur informel ont besoin d'être approfondies par le groupe sous la direction d'AFRISTAT.
4. Le groupe a invité les autres pays à se joindre à lui pour donner plus de pertinence au débat, compte tenu de la place très importante du secteur informel dans la région.
5. Le groupe a lancé un appel à StatCom-Afrique pour qu'elle affecte des fonds à l'appui du groupe de travail, afin d'aider celui-ci à améliorer la mesure du secteur informel en Afrique.



## Rapport du groupe de travail sur la comptabilité nationale

Le groupe de travail sur la comptabilité nationale a commencé ses travaux en constituant le bureau ci-après:

Président: BAD

Rapporteur: AFRISTAT

### Participants:

Ont assisté à la réunion les représentants des pays suivants: Congo, Cote d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gabon, Kenya, Maroc, Maurice, Mauritanie, Namibie, Nigéria, Tanzanie, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe;

Les organisations suivantes ont participé à la réunion: AFRISTAT, BAD et la Commission de l'Union africaine;

Les partenaires extérieurs suivants ont aussi participé à la réunion: INSEE et Université Johns Hopkins (États-Unis).

### Contexte:

Le groupe de travail a noté que la difficulté majeure que rencontraient les pays africains résidait dans la définition d'une stratégie africaine pour la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 93 (SCN 93), afin de permettre la production continue de comptes nationaux et le recours à des méthodes modernes à cette fin. Les pays font face à une très forte demande s'agissant du suivi des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DRSP) et des OMD. Le groupe a également noté que la capacité de production des comptes nationaux variait d'un pays à l'autre.

### Programme de travail:

Le groupe de travail a examiné cinq points qui semblaient être urgents, pour répondre à ces préoccupations:

1) **Renforcement des capacités des services nationaux de statistique en matière de comptabilité nationale:** Les débats ont mis en relief ce qui suit: une grande mobilité des experts en comptabilité nationale et un manque de formation de ces derniers dans le domaine des concepts et principes du SCN 1993; les problèmes liés à l'assistance technique et la multiplicité des tâches des experts en comptabilité nationale. Pour surmonter ces difficultés, les solutions suivantes ont été proposées: évaluation nationale; organisation d'ateliers et de séminaires sur la comptabilité nationale; renforcement des capacités d'analyse de la comptabilité nationale; utilisation d'un logiciel puissant pour la compilation de la comptabilité nationale; appui spécifique aux pays en difficulté; motivation

des experts en comptabilité nationale; renforcement de la coopération Sud-Sud et examen d'autres domaines, y compris les comptes satellites, les comptes régionaux et les institutions à but non lucratif.

2) **Amélioration des données de base:** Le groupe de travail a relevé des insuffisances au niveau des données de base utilisées dans la compilation des comptes nationaux: problèmes de qualité, de disponibilité en temps voulu des données, manque d'ensembles cohérents permettant une bonne analyse des agrégats et problèmes liés à la modification de l'année de base des comptes.

3) **Problèmes méthodologiques:** Au vu des problèmes que posent les données de base et le manque de ressources humaines, il est nécessaire de concevoir et de mettre en œuvre différentes méthodes pour chaque pays: utilisation de classifications ajustées des activités et des produits; prise en compte d'un échantillon d'entreprises; meilleure prise en compte des données du secteur informel; mise en place de bases de données sur les méthodologies; mise au point et utilisation d'indicateurs appropriés et élaboration de tableaux de résultats adéquats.

4) **Mise en œuvre du SCN93:** Extension à tous les pays mettant en œuvre le SCN93 et prise en compte de la révision en cours du SCN 93.

5) **Coordination des partenaires techniques et financiers:** Un meilleur appui à la coordination des partenaires techniques et financiers s'impose dans le cadre des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS).

Le groupe de travail élaborera son mandat et le calendrier de ses activités.

### **Recommandations:**

Afin d'assurer la mise en place d'un système durable de production de comptes nationaux et de disposer d'agrégats économiques fiables pour tous les pays, le groupe de travail a recommandé:

1) L'élaboration dans un délai de trois mois de la stratégie africaine pour la mise en œuvre du SCN93. Cette tâche est confiée aux membres suivants: BAD, CEA, Commission de l'Union africaine, AFRISTAT et communautés économiques régionales.

2) La prise en compte dans la révision du SCN 93 de questions spécifiques concernant les pays en développement, en particulier ceux d'Afrique, telles que l'agriculture et les événements catastrophiques.

### **Rapport du groupe de travail sur la gestion des données**

Le groupe de travail n° 4, composé de neuf personnes (voir la liste jointe), a examiné le thème de la gestion des données. Le bureau a été constitué comme suit:

- Président: Akou Adjogou, CEDEAO
- Secrétaire: Dorothy Ouissika, AFRISTAT
- Rapporteur: Buzingo Déogratias, INS, Burundi

Deux exposés ont été faits:

- Plate-forme des données de la Banque mondiale et de la BAD, par M. Issa Ouédraogo de *InWent Consultant*;
- StatBase de la CEA, par M. Molla Hunegnaw de la CEA.

Au terme des exposés, et après une analyse des défis qui se posaient aux pays et des besoins de ces derniers, le groupe a souligné l'importance des bases de données dans le stockage, la gestion et la diffusion des données. Il a noté la nature hautement technique des questions soulevées dans les exposés, y compris, à l'exception des deux présentateurs, le manque de personnes disposant d'une grande expérience dans le domaine des bases de données. Toutefois, le groupe est parvenu aux constatations suivantes:

- L'existence d'une variété d'applications (DEVINFO, STATBASE, DataPlatform, FIVIMS, ISMI, LDB), selon leur spécialisation et leurs objectifs;
- L'approche par projet, le financement extérieur, et les expériences concernant la mise en place de bases de données dans les pays;
- La faible appropriation des outils;
- La faible maîtrise des outils, ne permettant pas d'en connaître pleinement le contenu ni l'utilisation afin de pouvoir répondre aux besoins du pays;
- Les difficultés rencontrées pour mettre les bases de données régulièrement à jour.

Le résultat de ce qui précède a été que les pays avaient du mal à choisir le type de bases de données approprié. Le groupe a également noté l'existence, dans les pays et dans les organisations régionales et sous-régionales, de bases de données centralisées qui n'offraient pas de possibilité de communication entre elles (échange de données et de métadonnées).

Le groupe a par conséquent recommandé:

1. L'établissement sous les auspices de la CEA d'un cadre stratégique de référence pour la gestion des données;
2. L'élaboration par chaque pays d'une stratégie de gestion des données;
3. La mise sur pied par la CEA d'un groupe d'experts chargé d'évaluer l'utilisation de bases de données par les pays et d'aider ceux-ci dans les choix à faire.

**Liste des participants:**

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Institutions</b>	<b>Pays</b>
Mohammed H. Ratab	Bureau national de la statistique	Tanzanie
Zaam Ssali	Bureau du Premier Ministre	Ouganda
Begizen Yaregal	Association de statistique	Éthiopie
Buzingo Déogracias	INS	Burundi
Jose Awong Alene	CUA	Éthiopie
Dorothee Ouissika	AFRISTAT	Mali
Issa Ouédraogo	InWent	Allemagne
Molla Hunegnaw	CEA	Éthiopie
Akou Adjogou	CEDEAO	Nigéria

## **Rapport du groupe de travail sur la formation statistique**

### **Travaux**

1. Le groupe de travail sur la formation statistique s'est réuni le 22 janvier 2008. Le bureau ci-après a été élu:  
Facilitateur: PARIS21  
Rapporteur: ENSEA
2. Deux exposés ont été faits intitulés: i) Équipe spéciale de PARIS21 sur la formation statistique, et ii) Projet de la SADC relatif à la formation statistique.

### **Points essentiels débattus:**

3. Les participants ont examiné le Projet de la SADC en matière de formation statistique. Il a été proposé que la SADC partage son expérience avec d'autres communautés économiques régionales;
4. Les participants ont exprimé leurs préoccupations devant le peu de progrès réalisés au sujet des recommandations de l'équipe spéciale de PARIS21 concernant la formation statistique;
5. La réunion a aussi mis en exergue les études entreprises sur la formation par la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), de même que le projet de formation statistique des pays africains ayant le portugais comme langue officielle (PALOP).

### **Recommandations du groupe de travail**

6. Le groupe de travail a fait les recommandations suivantes:
  - a) Que le thème de la Journée africaine de la statistique porte en 2008 sur la formation statistique.
  - b) La création d'un centre de formation statistique des PALOP. La réunion a recommandé en outre une séance de réflexions sur les mesures à court terme visant à la formation de statisticiens des PALOP.
  - c) La mise sur pied, en étroite collaboration avec l'équipe spéciale de PARIS21, d'un groupe de travail sur la formation, afin de faciliter la mise en place de mécanismes de surveillance et de communication de l'information à StatCom-Afrique.
  - d) L'organisation d'un forum de directeurs des bureaux nationaux de statistique et des centres de formation statistique, comme cela a été le cas lors de la mise en œuvre du Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA).

- e) La nécessité de mettre en place des mécanismes permanents de financement de la formation statistique.
- f) La mise en place de mécanismes d'harmonisation des programmes d'enseignement.

## **Rapport du groupe de travail sur les statistiques ventilées par sexe**

### **I. Introduction**

Les diverses initiatives de sensibilisation à la problématique hommes-femmes n'ont pas abouti à des changements notables dans les programmes statistiques des bureaux nationaux de statistique et d'autres producteurs de statistiques. Pour que les campagnes de sensibilisation produisent leurs effets, il y a lieu:

- i) De les assortir d'exemples pratiques de la manière dont on peut produire des statistiques;
- ii) De mettre à profit les initiatives existantes;
- iii) De formuler des programmes ciblés aux niveaux tant national que régional.

Des enseignements doivent être tirés de certaines bonnes pratiques dans le domaine:

- i) Réunions annuelles régionales en Amérique latine de statisticiens, d'utilisateurs, d'institutions de formation, sur les statistiques ventilées par sexe (réunions accueillies par le Mexique);
- ii) De fréquentes rencontres accroissent progressivement la prise de conscience par les intéressés des questions relatives à l'égalité hommes-femmes et leur permet, grâce au partage des données d'expérience, d'apprendre comment intégrer la dimension de l'égalité hommes-femmes dans toutes les questions.

### **II. Les groupes de travail ont fait les recommandations suivantes:**

1. Mise en place d'un programme régional par la CEA;
2. Tenue d'une conférence régionale sous les auspices de la CEA pour un dialogue politique de haut niveau sur les statistiques ventilées par sexe;
3. Mise en place d'un réseau de statistiques ventilées par sexe inspiré du Réseau africain des statistiques sur le genre (GESNET);
4. Mise sur pied d'un groupe de travail sur les statistiques ventilées par sexe;
5. Élaboration, à partir du programme régional, de stratégies nationales en matière de statistiques ventilées par sexe.

### **III. Les participants à la réunion ont examiné et proposé les composantes suivantes du programme régional sur les statistiques ventilées par sexe**

#### **1. Composante formation**

- i) Conception de programmes d'enseignement pour:
  - a) Les centres de formation statistique;
  - b) Les programmes de formation en cours d'emploi des bureaux nationaux de statistique;

- ii) Mise au point d'un module de cours sur les statistiques ventilées par sexe pour:
  - a) Les centres de formation statistique;
  - b) Les programmes de formation en cours d'emploi des bureaux nationaux de statistique;
- iii) Cours de perfectionnement (en cours d'emploi) sur les statistiques ventilées par sexe pour les statisticiens occupant déjà un emploi

## **2. Composante sensibilisation**

- ✓ Conception, production et utilisation des outils de promotion de l'égalité hommes-femmes;
- ✓ Organisation d'ateliers et de séminaires pour divers groupes cibles.

## **3. Composante mise en réseau**

- ✓ Création d'un réseau de statistiques ventilées par sexe incluant toutes les parties prenantes (initiative «Africa GESNET»)
- ✓ Téléchargement des ressources/travaux antérieurs utiles pour les rendre accessibles à tous.

## **4. Produire des statistiques dans les bureaux nationaux de statistique**

- ✓ Intégrer pleinement l'égalité hommes-femmes dans les structures des bureaux nationaux de statistique
- ✓ Mise en place d'une unité d'audit au sein des bureaux nationaux de statistique

## **5. Mettre en place des systèmes de recensement, d'enquêtes et d'archives administratives**

avec le souci de l'égalité hommes-femmes dans

- ✓ Le choix des instruments de collecte des données;
- ✓ les actions sur le terrain;
- ✓ L'analyse;
- ✓ La rédaction de rapports;
- ✓ Les procédés de diffusion;

## **6. Recherche**

- ✓ Compiler et diffuser des statistiques sur la problématique hommes-femmes;
- ✓ Procéder à une analyse de l'impact de la problématique hommes-femmes;
- ✓ Concevoir des méthodologies pour la production de statistiques ventilées par sexe.

## **IV. Á l'issue du débat sur la conférence régionale africaine sur les statistiques ventilées par sexe, les participants ont fait la proposition suivante:**

Finalité: Un dialogue politique de haut niveau visant à sensibiliser les décideurs, les personnes influentes

Cadres des bureaux nationaux de statistique;  
Cadres des secteurs clefs;  
Centres de formation;  
Utilisateurs clefs.



Une équipe spéciale (comité de travail) devrait être constituée pour élaborer les détails du programme régional et de la conférence régionale.

#### **V. Programmes nationaux**

Les différentes activités nationales en matière de statistiques ventilées par sexe devraient s'inspirer du programme régional.

Un mécanisme de suivi et d'évaluation devrait être mis en place aux niveaux national et régional.